
**Tabac matière première — Détermination de la
teneur en résidus de chlorophylle (indice vert)**

iTeh **STANDARD PREVIEW**
*Raw tobacco — Determination of chlorophyll residues content (green
index)*
(standards.iteh.ai)

[ISO/TR 8452:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-
e5c72077c771/iso-tr-8452-1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992)



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales, mais, exceptionnellement, un comité technique peut proposer la publication d'un rapport technique de l'un des types suivants:

- type 1, lorsque, en dépit de maints efforts, l'accord requis ne peut être réalisé en faveur de la publication d'une Norme internationale;
- type 2, lorsque le sujet en question est encore en cours de développement technique ou lorsque, pour toute autre raison, la possibilité d'un accord pour la publication d'une Norme internationale peut être envisagée pour l'avenir mais pas dans l'immédiat;
- type 3, lorsqu'un comité technique a réuni des données de nature différente de celles qui sont normalement publiées comme Normes internationales (ceci pouvant comprendre des informations sur l'état de la technique, par exemple).

Les rapports techniques des types 1 et 2 font l'objet d'un nouvel examen trois ans au plus tard après leur publication afin de décider éventuellement de leur transformation en Normes internationales. Les rapports techniques du type 3 ne doivent pas nécessairement être révisés avant que les données fournies ne soient plus jugées valables ou utiles.

L'ISO/TR 8452, rapport technique du type 2, a été élaboré par le comité technique ISO/TC 126, *Tabac et produits du tabac*, sous-comité SC 2, *Tabacs en feuilles*.

Ce document est publié comme Rapport technique du type 2, du fait que les résultats d'essais interlaboratoires n'ont pu être inclus, par manque de laboratoires participants.

© ISO 1992

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case Postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

L'annexe A du présent Rapport technique est donnée uniquement à titre d'information.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TR 8452:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992>

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/TR 8452:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992>

Tabac matière première — Détermination de la teneur en résidus de chlorophylle (indice vert)

1 Domaine d'application

Le présent Rapport technique décrit une méthode permettant de caractériser rapidement le degré de transformation du tabac par une estimation du «vert résiduel» dû aux chlorophylles et dérivés non dégradés au cours des traitements du tabac (séchage, fermentation, vieillissement).

Cette méthode est applicable à tous les types de tabac matière première: Orient, Virginie, Burley et tabacs Noirs, présentés en feuilles ou en strips.

2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour le présent Rapport technique. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur le présent Rapport technique sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 6488:1981, *Tabac — Détermination de la teneur en eau (Méthode de référence)*.

3 Principe

Mesure de la densité optique sur poudre de tabac, préparée dans des conditions standards, en spectrométrie de réflectance (réflexion diffuse).

4 Appareillage

4.1 Balance, capable de peser à 0,05 g près.

4.2 Hachoir, pour échantillons (avance et coupe automatiques) ou **coupeur à disques**.

4.3 Enceintes de conditionnement.

4.4 Broyeur à billes.

4.5 Presse, pour la préparation des pastilles de poudre.

NOTE 1 — Un appareil approprié est décrit en annexe A.

4.6 Spectromètre, avec dispositif de réflectance.

5 Mode opératoire

5.1 Préparation de l'échantillon

5.1.1 Conditionnement grossier du tabac pour hachage

Placer 200 g environ de feuilles ou de strips dans une atmosphère de conditionnement pour humidification (humidité relative de 90 %).

Ajuster la durée de conditionnement de façon que le taux d'humidité du tabac soit

d'environ 25 % pour les tabacs Noirs et Burley,

d'environ 15 % pour les tabacs d'Orient et de Virginie.

Hacher le tabac en brins de 0,8 mm de largeur.

5.1.2 Conditionnement fin du tabac haché

Le taux d'humidité, H_e , qu'on se fixe comme objectif est

pour les tabacs Noirs et Burley: 15 %,

pour les tabacs d'Orient et de Virginie: 12 %.

Déterminer le taux d'humidité initial du tabac haché, H_i , par distillation azéotropique, conformément à l'ISO 6488.

Peser, à 0,05 g près, environ 100 g de tabac haché, m_i , et le placer dans une atmosphère de conditionnement pour séchage lent (humidité relative de 55 %).

Soustraire le tabac de l'atmosphère de conditionnement quand sa masse m_e est telle que

$$m_e = m_i \times \frac{100 - H_i}{100 - H_e}$$

5.1.3 Préparation de la poudre

Passer le tabac haché conditionné au coupeur à disque pour obtenir une poudre grossière.

Broyer 6 g de poudre grossière homogénéisée.

La granulométrie finale de la poudre doit être ≥ 80 % sous tamis à mailles carrées de 0,315 mm² (pour assurer une bonne cohésion de la pastille de poudre). La durée du broyage est en général de l'ordre de 3 min.

5.2 Préparation de la pastille de poudre

Peser, à 0,05 g près, 1,8 g de poudre.

Confectionner à partir de cette masse, une pastille de 5 mm d'épaisseur à l'aide de l'appareil décrit en annexe A (ou de tout autre appareil convenant pour l'emploi avec le spectromètre utilisé).

5.3 Détermination

Mesurer la densité optique (OD) à 625 nm, 662,5 nm et 700 nm de la pastille de tabac par rapport à une pastille de référence de carbonate de magnésium (MgCO₃).

6 Expression des résultats

L'indice vert, I_v , est donné par la formule

$$I_v = \left(OD_{662.5} - \frac{OD_{625} + OD_{700}}{2} \right) \times 100$$

Les fourchettes de I_v pour tabacs bien transformés sont les suivantes:

Noir:	0 à 10
Burley:	0
Virginie:	0 à 3
Orient:	0 à 5

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/TR 8452:1992](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992>

Annexe A (informative)

Appareil utilisé pour la confection des pastilles

Un appareil approprié est représenté aux figures A.1 et A.2. La figure A.3 représente la face inférieure d'une pastille.

Dimensions en millimètres

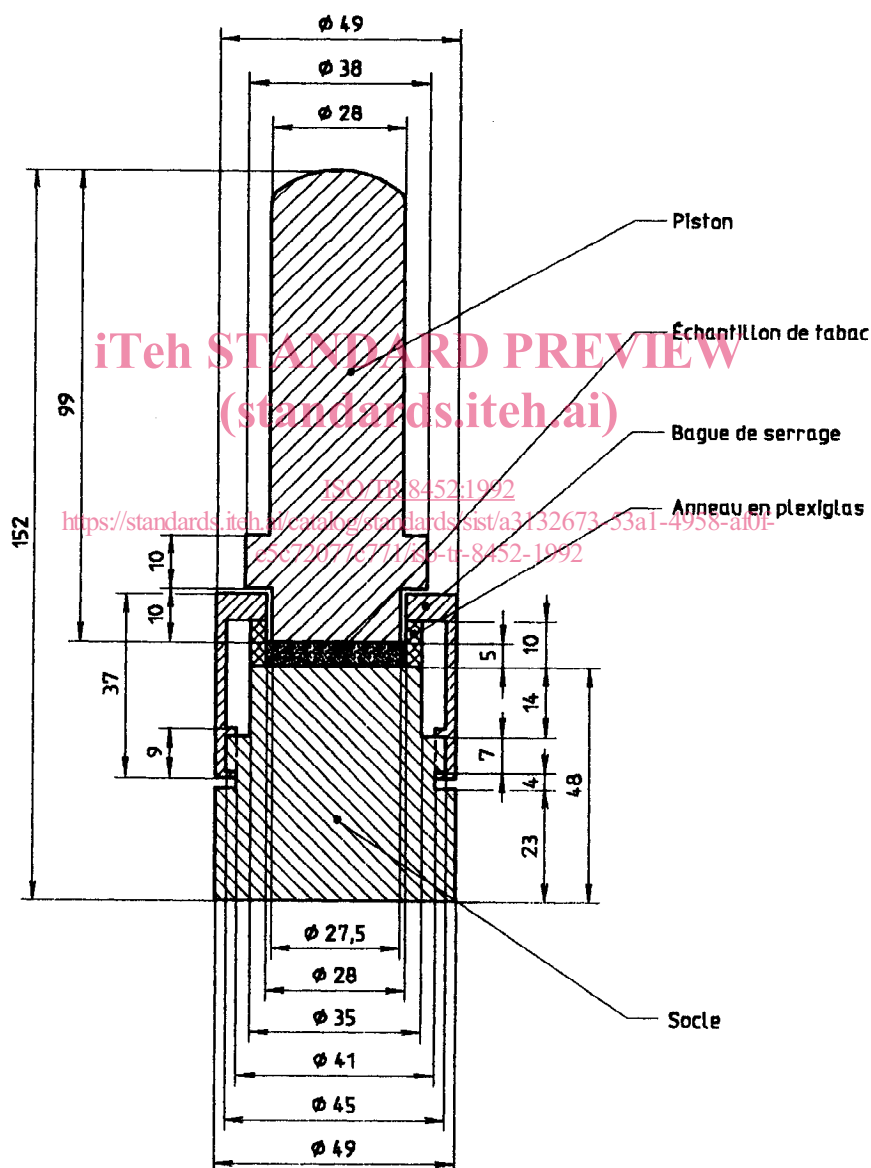


Figure A.1 — Coupe transversale de l'appareil

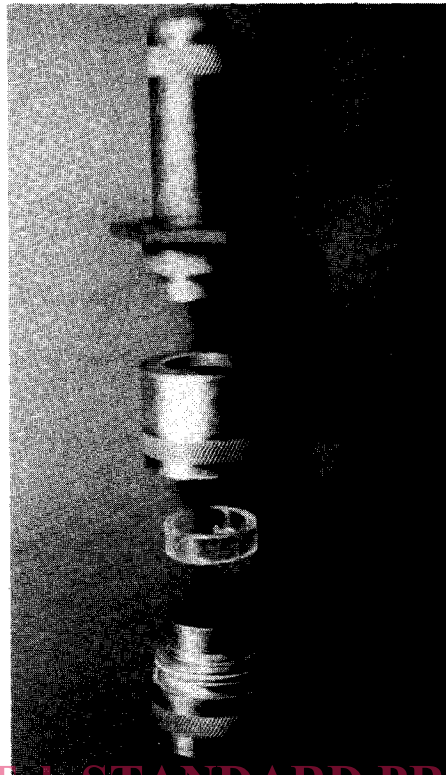


Figure A.2 — Appareil pour la confection des pastilles
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-657777777777/iso-tr-8452-1992>

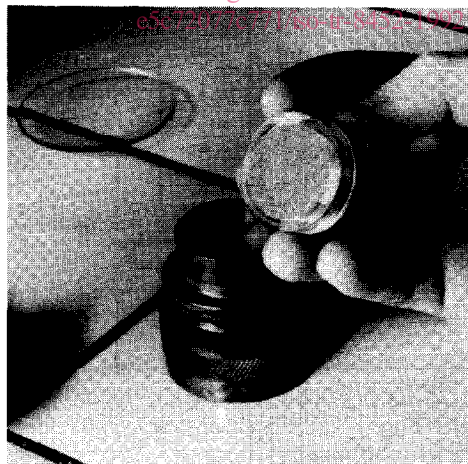


Figure A.3 — Face inférieure de la pastille sur laquelle seront effectuées les mesures de réflectance

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/TR 8452:1992

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/a3132673-53a1-4958-af0f-e5c72077c771/iso-tr-8452-1992>